

***Après 8 ans
d'errements***

Quel avenir pour le Grand Écran ?

*Texte : Pierre-Yves Bulteau
et Philippe Schaller*

Le feuilleton Grand Écran n'en est plus à un rétropédalage près. Après des dizaines d'entretiens, dont un dernier arraché sur le fil du bouclage, nous avons réussi à obtenir cette ultime information : il n'y aurait pas une, mais bien deux tentatives de reprise du Grand Écran et de ses deux salles annexes. La première est portée par le groupe Hammerson, propriétaire du centre commercial Italie 2, qui dit s'intéresser de près aux deux plus petites salles, pour y installer des commerces. « Ça avance, explique Hervé Darracq, son directeur, nous avons déjà des contacts avec des enseignes, mais nous n'avons pas encore trouvé de terrain d'entente avec EuroPalaces (propriétaire des salles, ndlr). » Quant à la grande salle - c'est l'enjeu majeur -, elle fait l'objet depuis plusieurs mois d'un compromis de vente entre EuroPalaces, né de la fusion des sociétés Gaumont et Pathé, et la Foncière des territoires, un petit opérateur immobilier aux ambitions plus que floues. Deux projets bien distincts qui pourraient, selon les intéressés, aboutir d'ici à la fin de l'année. Cela signifierait la mort du Grand Écran en tant que tel. Mais l'histoire des lieux, faite de rebondissements et d'errements, invite à la prudence.

LES CAUSERIES DU 13 DU MOIS #5

Nous relançons nos causeries à l'occasion de la sortie de cette enquête. Venez discuter du Grand Écran autour d'un verre en compagnie des acteurs du dossier, le mercredi 20 novembre, à partir de 19h30, à la librairie Les Oiseaux rares, 1 rue Vulpian.

Merci de vous inscrire par mail à redaction@le13dumois.fr.

LE VAISSEAU FANTÔME DE LA PLACE D'ITALIE

Le feuilleton dure depuis plus de sept ans. Après de multiples projets de reprise avortés, Gaumont-Pathé a signé une promesse de vente concernant la salle mythique du Grand Écran. C'était en février dernier et, depuis, rien de concret. Décryptage.

Évoquer l'avenir du Grand Écran, c'est apprendre à marcher sur des œufs. Quand nous appelons Marie-Brigitte Andréi, présidente de l'association Sauvons le Grand Écran, pour savoir où l'on en est de l'annonce faite par Jérôme Seydoux, le 24 avril, de la vente imminente de la salle à un « opérateur culturel », elle nous affirme d'emblée que malgré des « propos très rassurants, rien n'est réglé ». Une fois de plus.

En cette période électorale, le sort de ce cinéma mythique des années 1990-2000 refait donc surface. « *Même si ce dossier m'a appris à être prudent, assure le maire du 13^e Jérôme Coumet, ce que je peux vous dire, c'est qu'on n'a jamais été aussi près d'obtenir une salle de spectacle dans l'est parisien.* » Comme lors de précédentes annonces sur le dossier, le maire semble sûr de son coup : une énième issue favorable serait offerte au Grand Écran (voir page 22). Mais quand on lui en demande plus, il lance : « *Parler à la place d'un opérateur privé, je ne sais pas faire. Ce que je peux vous dire, en revanche, c'est que dans un*

mois [fin novembre, ndlr] nous devrions avoir une réponse de celui qui s'est positionné auprès de Gaumont-Pathé. Dès que cela sera le cas, nous organiserons une réunion publique pour présenter ce porteur de projet aux habitants du 13^e. »

Ce dernier est une société privée au doux nom de Foncière des territoires. Immatriculée à Cancale, en Ille-et-Vilaine, depuis le début de l'année, elle a pour objectif de racheter des actifs à but locatif. C'est ce qui a séduit EuroPalaces - filiale du groupe Pathé chargée d'exploiter les cinémas Gaumont-Pathé. Selon elle, la Foncière des territoires se serait montrée « *rapide dans sa décision* » de racheter la salle. Se présentant comme un intermédiaire en transaction



Vue, depuis la place d'Italie, sur les tours de l'îlot Vandrezanne et les premiers magasins du centre Galaxie (futur Italie 2) dans les années 80. L'actuelle verrière et le Grand Écran remplaceront le terrain vague visible au premier plan.

Le feuilleton Grand Écran en 5 dates

JUIN 1992

Inauguration du Grand Écran. Il comporte trois salles, dont une de 1 500 m². C'est un des plus grands cinémas au monde.



immobilière, cette société au maigre capital social de 5 000 euros signe un compromis de vente avec Gaumont-Pathé en février 2013. Deux options figurent depuis dans le projet de la société : soit confier le Grand Écran à un exploitant, soit le gérer en direct. C'est dans ce contexte que Patrick Péran, son dirigeant, rencontre, l'hiver dernier, Franck Chastrusse-Colombier et son père.

Une commission de plus de 600 000 euros

À l'époque, ce jeune chef d'orchestre à la recherche d'un lieu culturel à Paris pour y créer un opéra, se dit prêt à investir 7 millions d'euros dans l'affaire (lire page 23). Il se positionne donc

sur le Grand Écran et établit un budget qui englobe l'achat des murs, pour 4 millions d'euros, et la réhabilitation de la salle, pour 3 millions. « On en fait la proposition à Patrick Péran, explique Franck Chastrusse-Colombier. On ne reçoit plus de nouvelles jusqu'à ce qu'il nous sorte un devis fixant à 5 millions le prix de l'achat et 2 millions d'euros celui des travaux. » Au total, la somme est toujours de 7 millions, mais le père et le fils estiment le prix de la vente surévalué « notamment au vu de l'ampleur de la remise aux normes de la salle ».

Quelques semaines plus tard, les négociations démarrent à peine qu'elles se figent à nouveau sur le montant de la commission exigée. Des 3 à 5 % habituellement pratiqués, Franck Chastrusse-Colombier affirme que la Foncière des territoires demande plus de 10 % de la transaction, « soit près de 600 000 euros ! », s'étrangle encore le chef d'orchestre. « M. Péran a dû croire que l'on accepterait ses conditions sans barguigner, ce qui, en l'état, était proprement inacceptable. » « D'autant que s'il est normal qu'un intermédiaire en transaction immobilière touche un pourcentage sur la vente, rappelle Étienne Louis, membre actif de l'association de sauvegarde de la salle, il est également compréhensible que celle-ci ne grève pas le budget du futur acquéreur, surtout dans le cas du Grand Écran, qui nécessite une importante réhabilitation. »

Longtemps aux abonnés absents, le gestionnaire de la Foncière des territoires →

2001

Fusion des sociétés Gaumont et Pathé. Le complexe passe sous le giron de la filiale EuroPalaces. Selon de nombreux acteurs du dossier, c'est le début des ennuis du Grand Écran.

2006

Le cinéma ferme ses portes le 2 janvier. EuroPalaces invoque alors une forte baisse de la fréquentation (- 50 %). De son côté, l'association Sauvons le Grand Écran évalue cette baisse aux alentours de 12 %.

2009

Le groupe Hammerson, échaudé par les nombreux recours de l'association Sauvons le Grand Écran et « la proposition (tarifaire, ndr) indécente d'EuroPalaces », renonce officiellement à l'achat de la salle.

2013

Jérôme Seydoux, coprésident de Pathé, annonce en avril une « vente imminente » à la Foncière des territoires. Début novembre, ce n'est toujours pas le cas. Le groupe compte toujours sur une vente pour la fin de l'année.

finit par répondre à nos appels pour certifier que « le malentendu avec Franck Chastrusse tient uniquement à ce désaccord concernant l'estimation des travaux et non à celui de la commission. Après, reprend Patrick Péran, M. Chastrusse-Colombier et son père ont eu la porte ouverte très longtemps sur ce projet. L'été dernier, nos conseils se sont rencontrés et cela n'a pas abouti. Il faut bien comprendre que la donnée inévitable du financier est de trouver une rentabilité qui cadre avec les montants investis. C'est pour cela que je ne communique pas pour l'instant, se défend Patrick Péran. Avec la crise, tout est fragile. Pour conclure cette affaire, je dois chouchouter mes futurs partenaires. »

Un projet loin d'aboutir

Si, à l'heure où nous publions ces lignes, le projet d'ouverture d'un opéra place d'Italie semble compromis, du côté de la Foncière des territoires, celui de la transformation du Grand Écran en une salle de spectacle ne semble guère plus avancé. De son propre aveu, Patrick Péran dit avoir signalé à Jérôme Coumet « que les choses n'avaient pas encore véritablement bougé » et que ce projet, « en stand by et très flou », devait être

QUAND LES POLITIQUES SE PRENNENT LES PIEDS DANS LE TAPIS ROUGE DU GRAND ÉCRAN

« Je m'opposerai par tous les moyens juridiques et politiques à la transformation en magasins de ces salles. » Aussi courte et efficace qu'un teaser de blockbuster, cette annonce de Serge Blisko en 2005, au JT de France 3 Ile-de-France, se poursuit ainsi : « Je suis étonné que des professionnels comme Gaumont-Pathé, qui ont été l'honneur du cinéma français, puissent aujourd'hui avoir confié leurs intérêts à des margoulin sans scrupule. » De puissants propos du 18 février 2005 contredits par la signature officielle du 22 juin 2006. En un coup de crayon, celui qui était alors maire du 13^e avalise l'accord donné par la Commission départementale d'équipement commercial à la future installation d'enseignes privées en lieu et place du Grand Écran. Et ne s'oppose d'aucune façon à son permis de démolition.

« Je souhaite personnellement vous informer d'une bonne nouvelle. Ce projet n'est pas encore totalement concrétisé - restent des autorisations à obtenir -, mais suffisamment avancé pour que je puisse vous en parler. » C'était le 31 août 2011 sur son blog intitulé Vu du 13. L'actuel maire d'arrondissement, Jérôme Coumet, se faisait alors l'écho de nombreux reportages du *Parisien* et de France 3 concernant la transformation du Grand Écran en un multiplexe flambant neuf de dix salles. Avec cette annonce plus que précipitée, l'édile se faisait l'optimiste porte-parole de Gaumont, qui disait alors « étudier la faisabilité de la chose [mais n'aurait] jamais réussi à trouver un équilibre économique et financier assez solide. » Ce que Jean-Pierre Decrette, directeur du développement des cinémas Gaumont-Pathé, nous a à nouveau confirmé.

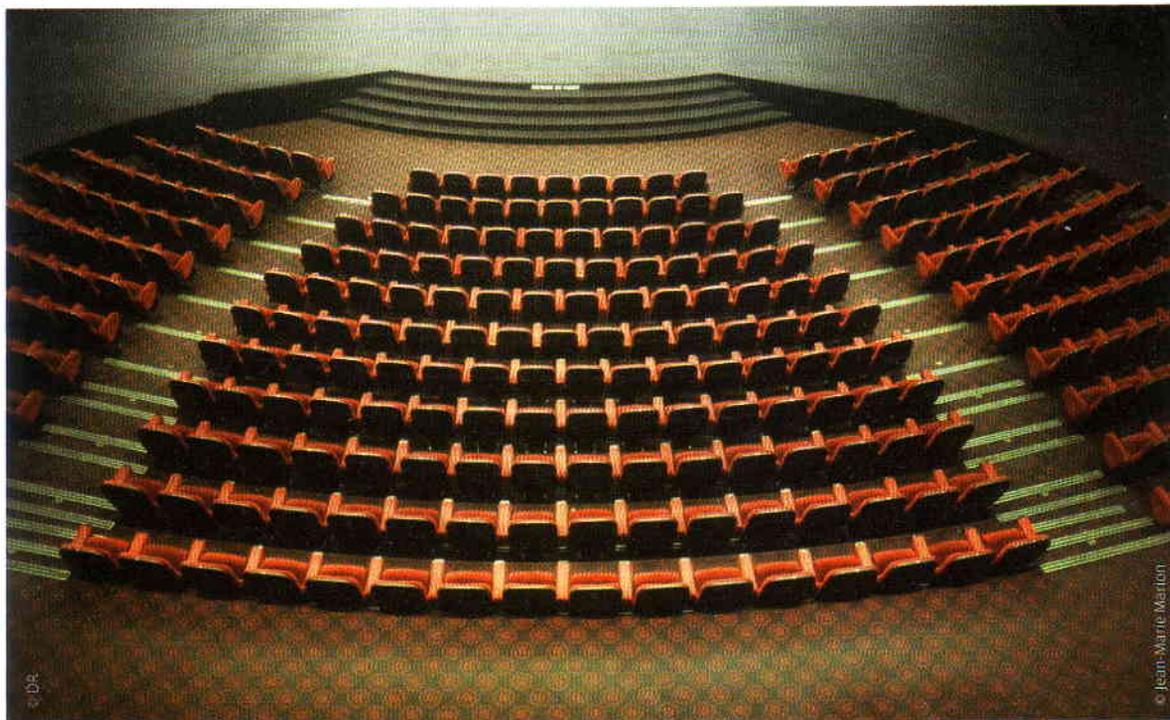


Image d'archive de la salle principale de 652 places du Grand Écran.

peaufiné dans la première semaine de novembre, avec la reprise des contacts entre EuroPalaces et la Foncière des territoires. « De notre côté, explique Jean-Pierre Decrette, le directeur du développement des cinémas Gaumont-Pathé, nous espérons bien concrétiser cette vente avant la fin de l'année. » Pour lui, cette dernière ne serait conditionnée qu'à « l'obtention par la Foncière des territoires d'une licence d'entrepreneur du spectacle », obligatoire pour prétendre reprendre une telle activité. Michel Gomez, directeur de la mission cinéma de la Ville, assure pourtant que la demande a bien été reçue et qu'elle devait être examinée dans la première quinzaine de novembre. Or, quand on téléphone à la Direction régionale des

avant mars 2014. Signe, une nouvelle fois, du flou et des contradictions récurrentes du dossier. « Je pense qu'avec cette clause, analyse Franck Chastrusse-Colombier, l'une et l'autre des parties s'aménagent une porte de sortie, au cas où. »

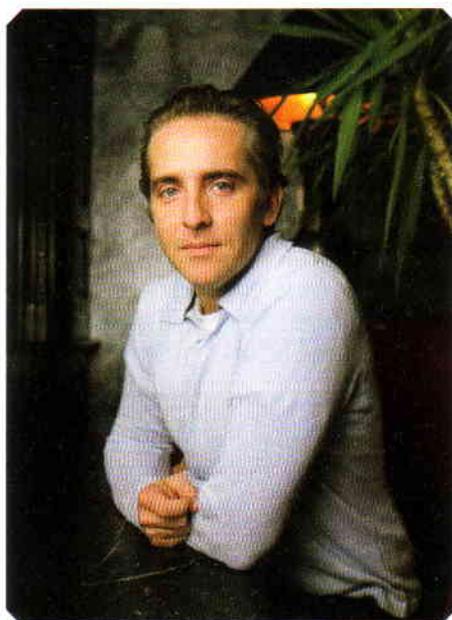
« Que ce soit au niveau juridique, immobilier ou politique, ils jouent sur notre épuisement », déplore Marie-Brigitte Andréi, qui veille inlassablement au grain au fil des différents projets de reprise ou de destruction du Grand Écran. On connaît la réputation de ces citoyens-agitateurs, prompts à ne rien lâcher concernant l'avenir du lieu. A tel point que certains y voient la volonté d'une poignée de militants de se comporter comme ses véritables propriétaires, quand d'autres y décèlent une manipulation politique grossière visant à déstabiliser l'actuelle majorité municipale. Accusations auxquelles la présidente de l'association répond simplement : « Notre cause est suffisamment forte et solide pour être soutenue par énormément de gens. Tout le monde trouve cette fermeture aberrante, mais rien n'a bougé pour autant. »

CELUI QUI RÊVE D'UN OPÉRA

Il l'aimait pourtant bien, cette idée de s'inscrire dans les pas de Verdi et de Donizetti. Mais, dans ce dossier du Grand Écran où chacun a appris à être prudent, pas sûr que Franck Chastrusse-Colombier voie un jour son rêve d'ouvrir un opéra place d'Italie se réaliser. « C'est un outil formidable au ratio espace technique/espace public extraordinaire », explique ce chef d'orchestre qui en a consulté les plans. « Le Grand Écran possède un plateau de 300 mètres carrés, un monte-charge de dix tonnes et une fosse d'orchestre encore jamais utilisée. De quoi en faire une salle d'opéra qui n'aurait pas grand-chose à envier à Bastille ou Garnier. »

Ouvrir un « théâtre des Italiens », place d'Italie, « ce serait confier cet espace de création aux futurs grands noms de l'opéra, rééquilibrer l'offre culturelle parisienne et démocratiser cette pratique auprès du grand public ». Le tout, en s'appuyant sur le réseau déjà riche du 13^e. « Quand je lui en ai parlé, Isabelle Anna, du centre Mandapa, s'est tout de suite dite intéressée pour y programmer, par exemple, des grandes nuits de danse indienne. »

Quant à la dimension cinématographique du lieu, « l'écran de 240 mètres carrés pourrait être utilisé dans la mise en scène des opéras par l'image », reprend le chef d'orchestre. Une manière de respecter l'ancien usage de la salle et de rendre les créations plus légères,



permettant ainsi leur vente à d'autres salles françaises ou étrangères. « En plus de cette programmation, ce projet a toujours pour objectif principal de s'autofinancer, notamment par la location des petites salles annexes à des opérations liées à l'événementiel. » Un modèle économique « viable », assure Franck Chastrusse-Colombier, regrettant ces temps de crise où « les collectivités ont d'autres priorités que la culture ». Celui qui ne cache pas avoir cherché ailleurs dit « peut-être avoir trouvé une autre salle dans le 18^e ».

affaires culturelles d'Île-de-France, chargée de délivrer cette licence, on apprend que, pour l'heure, aucune demande au nom de Patrick Péran ou de la Foncière des territoires n'a été effectuée. Pourtant, la dernière échéance pour 2013 courait jusqu'au 12 novembre. Quant à la prochaine commission d'examen des dossiers, elle n'est pas prévue

Découragé en 2009, Hammerson revient à la charge

Dès la fermeture de la salle, le 2 janvier 2006, l'association prend les choses en main. Quelques mois après sa mise en exécution par EuroPalaces, Sauvons le Grand Écran dépose son premier recours contre le projet d'extension de locaux commerciaux proposé par Hammerson, propriétaire du centre Italie 2. L'association est déboutée de sa demande en première instance, en appel, puis en cassation. Malgré tout, « nous avons enrayé la machine comme des petits grains de sable, sourit Étienne Louis. On a perdu toutes les batailles, mais on a gagné la guerre ! » De fait, ces multiples actions en justice ont empêché la destruction de la salle et finalement découragé Hammerson, en 2009, d'entreprendre d'autres offres de reprise (voir les dates clés en pages 20 et 21). Le groupe affirme toutefois ne s'être jamais « mis d'accord sur un prix, la proposition d'EuroPalaces étant indécente à l'époque ». « Malgré les 20 000 euros que cela nous a coûté en recours, c'est une double victoire, →

poursuit Étienne Louis, *puisque les frères Seydoux ont aussi dû reconnaître la vocation culturelle des lieux.* »

Pourtant, quatre ans après cette première bagarre juridique, Hammerson est à nouveau sur les rangs pour le rachat des deux salles annexes du Grand Écran. Mais Hervé Darracq, le directeur du centre Italie 2, s'impatiente aussi. C'est que, depuis, le centre ne sait que faire de cet immense espace vide. Commerciaux ou culturels, « *aujourd'hui, tous les projets seraient les bienvenus, assure ce dernier. Nous ne sommes pas réfractaires à la culture, bien au contraire, ça apporte de la diversité. Nous voulons juste que cet espace de 3 000 mètres carrés retrouve une activité. Quelle qu'elle soit, elle sera bénéfique pour tout le monde.* » Le directeur du centre Italie 2 affirme également avoir toujours poussé les négociations, en rencontrant successivement EuroPalaces et l'association. « *Mais, dans ce dossier, EuroPalaces a un temps de réactivité assez mou* », regrette-t-il.

Ni TF1 ni France Télévisions n'ont voulu du Grand Écran

Aujourd'hui cadenassée, interdite d'accès et voilée au public par une immense publicité, l'entrée vers les tréfonds de la place d'Italie ne dit plus rien de l'histoire des lieux. C'était à la fin des années 80, quand Chirac et Toubon voulaient remodeler ce bout de Paris. « *Notre projet avait deux atouts principaux, se souvient le maire du 13^e de l'époque. Il présentait un caractère culturel, que je souhaitais, et faisait appel, pour sa première grande réalisation en France, à l'architecte japonais Kenzo Tange.* » Soutenu par l'Hôtel de Ville, l'ancien ministre de la Culture finit donc par obtenir l'édification de ce grand ensemble. D'abord

Depuis des mois, le Grand Écran fait l'objet d'un compromis de vente avec un petit opérateur immobilier aux ambitions bien floues



envisagé comme un vaste équipement de production, de réalisation et de diffusion audiovisuelle, la surface est finalement vendue à Gaumont, « *la faute à ces sociétés de télévision qui ont retourné leur veste* », *dixit Jacques Toubon.*

Travaux de construction du Grand Écran à la fin des années 80. On distingue, au centre, la fosse de la salle principale et, en arrière-plan, la Mairie du 13^e.

En échange d'un généreux rabais, évalué à 40 millions de francs par l'association Sauvons le Grand Écran, la société d'exploitation de cinéma s'engageait à respecter un premier cahier des charges fixé en 1988 avec la municipalité. Une polyvalence calée sur l'offre de ce futur siège social télévisé qu'ont tour à tour décliné TF1 puis France Télévisions et qui tablait sur une activité culturelle large avec, notamment, retransmission de grands événements culturels ou sportifs, type opéras, Coupes du monde de foot ou Jeux Olympiques. Amputé de son volet télévisuel, le cahier des



LE 13^e, PARENT PAUVRE DE LA CULTURE À PARIS ?

« **L**a culture a toujours été le cheval de bataille de Bertrand Delanoë, mais pas dans le 13^e », lâchent Etienne Louis et Marie-Brigitte Andréi, de l'association Sauvons le Grand Écran. Si les élus locaux ont suivi de près le dossier, la municipalité parisienne s'est toujours désintéressée des lieux. « Quand j'étais conseiller de Paris, j'ai voulu, en 2003, classer le Grand Écran au Plan local d'urbanisme comme équipement culturel, se souvient Jacques Toubon. En 2004, j'ai reçu une fin de non-recevoir. » Bruno Julliard, adjoint chargé de la culture à la Mairie de Paris et élu du 13^e, confirme : « Nous nous sentons concernés par la vente, mais nous n'avons pas la volonté de préempter. Ça ne sera jamais un établissement public géré par la Ville. » La municipalité a pourtant pris l'habitude de soutenir de nombreux projets culturels, comme le Centquatre, dans le 19^e, ou le cinéma le Louxor, dans le 10^e, racheté en 2003 et qui a rouvert en septembre dernier. Autant de projets dans le nord de Paris qui font dire à l'association Sauvons le Grand Écran que le sauvetage de cette salle est aussi possible dans le 13^e.

Et si l'échec du Grand Écran s'expliquait par son implantation dans un arrondissement excentré et relégué ? Bruno Julliard réfute : « Pour que nous préemptions, il faut soit une particularité architecturale, comme pour le Louxor, soit une absence totale d'équipements culturels aux alentours, comme c'est le cas du Centquatre. Le Grand Écran n'est dans aucune des deux situations. Et puis ça coûte cher ! » Entouré par le MK2 de la BnF, les cinémas de l'avenue des Gobelins, l'Escurial et le multiplexe Pathé quai d'Ivry, le Grand Écran n'aurait plus de raison d'être en tant que cinéma. « C'est un bloc de béton, on ne peut tout de même pas classer un monte-charge aux monuments historiques », ironise même Jérôme Coumet. Une position qui fait hurler Étienne Louis, pour qui le patrimoine que représente ce lieu est indéniable. D'autant que la prochaine installation de la fondation Seydoux-Pathé est prévue à l'emplacement de l'ancien Gaumont Gobelins Rodin, de l'autre côté de la place. Une « provocation » qu'il préfère balayer d'un sourire.

Avec un prix des locaux estimé à 7 millions d'euros et des charges fixes annuelles de 400 000 euros, impossible donc d'envisager un achat public. Pour autant, l'Hôtel de Ville s'est toujours opposée à une transformation en locaux commerciaux. Le Conseil de Paris a même adopté à l'unanimité un vœu cet été défendant une salle polyvalente à vocation culturelle, « pour affirmer que ce type de lieu, rare à Paris, ne doit pas disparaître, explique Bruno Julliard. Un positionnement politique simple qui manifeste l'envie de voir émerger un projet culturel. » Mais privé, donc. Patrick Péran, de la Foncière des territoires, ne compterait pas pour l'instant sur un quelconque soutien financier de la mairie pour son projet. Mais Bruno Julliard tient à faire savoir que « [s]a porte sera toujours ouverte ».

charges encadrant l'exploitation du Grand Écran est donc remodelé en octobre 1991. Ainsi, pour une durée de quinze ans, la salle devait proposer des séances de cinéma, mais aussi toute une série d'activités telles la tenue de congrès, de conventions ou d'assemblées générales de sociétés (40 séances par an) ; des projections de films à destination des scolaires, des enfants (95 séances) ou des touristes (60 séances).

Spécialement adapté pour la programmation de films à grand spectacle, le cinéma du centre Italie 2, longtemps considéré comme « la plus grande salle de cinéma d'Europe », a même été classée parmi les plus grandes salles de cinéma au monde. Il faut dire qu'avec son écran de 240 mètres carrés - grand comme un terrain de tennis -, sa scène de 300 mètres carrés - plus vaste que celle de la Comédie française - et son acoustique exceptionnelle, on se pressait du

Tout-Paris et de la région pour venir assister à une séance dans ce qui fut le « navire amiral » du Gaumont. « Quand je suis allé voir La Guerre des étoiles, se remémore Marie-Brigitte Andréi, j'avais l'impression d'être dans le cosmos. Et pour Titanic, la file d'attente s'étendait jusqu'à la rue Vandrezanne ! » À ces souvenirs cinématographiques encore vifs s'oppose une amnésie floue concernant ces autres événements culturels que la salle était censée accueillir, en vertu de cette convention alors établie avec la mairie de Paris. Jacques Toubon, aussi, dit se rappeler de « nombreuses conventions et manifestations », mais s'avère incapable d'en citer clairement une seule.

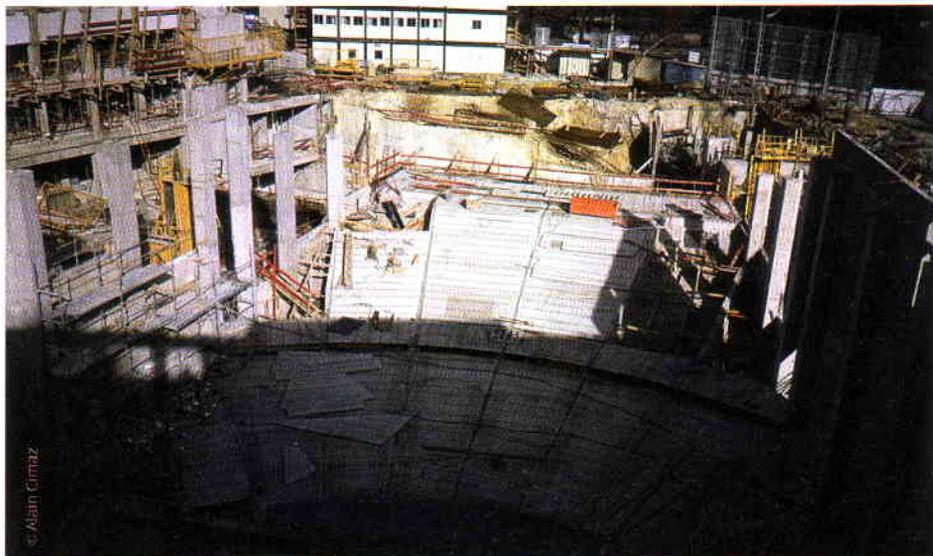
Sacrifié sur l'autel de la rentabilité

Une question se pose donc : Gaumont puis EuroPalaces ont-ils réellement joué le jeu de la polyvalence initialement prévue ou se sont-ils contentés de faire tourner la seule activité cinéma du Grand Écran ? À cette question, André Renault, membre de l'association Ciné 13, répond que « Gaumont s'est toujours montré très ouvert à nos propositions. Nous avons toujours eu de bonnes relations avec eux. » Ciné 13 y a ainsi organisé une demi-douzaine d'avant-premières par an et des nuits du court-métrage, cela jusqu'à la fermeture du Grand Écran. « On passait les films que l'on voulait, ils nous mettaient la salle et le personnel à disposition. Grâce à cela, nous avons pu recevoir Eric Rohmer, Pierre Salvadori ou Richard Bohringer. Et, à chaque fois, la salle était pleine à craquer », rapporte-t-il. Sollicité à plusieurs reprises pour nous parler de cette époque, Gaumont n'a trouvé personne pour répondre à nos interrogations.

S'il est donc établi qu'à l'exception de rares débats, le Grand Écran est toujours resté un cinéma, les membres de son association de défense avancent un autre élément, décisif selon eux, dans « la fermeture prématurée » du cinéma du centre Italie 2 : le passage du Grand Écran dans le giron d'EuroPalaces, en 2001. Le rapprochement des cinémas Gaumont et Pathé fait alors basculer la salle dans une toute autre logique. « La version française est abandonnée, la séance de →

minuit supprimée, les films asiatiques disparaissent petit à petit », affirme Marie-Brigitte Andréi. La polyvalence affichée tombe aux oubliettes et, du côté de la direction du développement des cinémas Pathé-Gaumont, on affirme même « ne pas connaître l'existence de la convention (les liant à la Mairie de Paris, Ndlr) ». « La salle a été sacrifiée sur l'autel de la rentabilité, lâche, lapidaire, André Renault. Elle a été sabordée. » « Il y a eu incontestablement un changement de pied, confirme Jacques Toubon. Pas sûr qu'ils aient fait tous les efforts nécessaires pour la promotion de la salle. »

400 000 euros de charges annuelles pour rien S'ajoute à cela la durée du cahier des charges qui n'aurait, elle aussi, pas été respectée. Inaugurée en juin 1992, la salle a été fermée en janvier 2006, soit 13 ans et demi d'activité au lieu des 15 prévus. Pour Étienne Louis, la bataille n'est pas terminée : « La fin de validité du cahier des charges introduit la fin des conditions d'exploitation fixées, mais pas l'arrêt de la vocation culturelle. » L'association Sauvons le Grand Écran, qui compte environ 400 membres, dont 150 actifs, n'entend pas abandonner le



combat mais peine à trouver des relais, notamment au niveau de la Mairie de Paris (voir page 25).

Alors, vente ou pas vente ? Épine dans le pied d'Hammerson, de la mairie d'arrondissement et de l'Hôtel de ville, le Grand Écran reste surtout un gouffre financier pour EuroPalaces. Depuis presque huit ans, le groupe doit s'acquitter de 400 000 euros de charges annuelles pour un endroit qu'il n'exploite plus. Il affirme donc chercher tous les moyens de s'en débarrasser. Une posture qui ne colle pourtant pas avec les différentes offres de reprises, étayées par des documents solides que nous avons pu nous procurer (voir ci-dessous). Émises par au moins trois repreneurs motivés et, à chaque fois, portées à la connaissance d'EuroPalaces et de la Mairie de Paris par l'intermédiaire de l'association Sauvons le Grand Écran, elles sont toujours restées lettre morte. ♦

DES REPRENEURS IGNORÉS À LA PELLE

Jamais cinéma n'a été aussi courtisé. Entre 2005 et 2011, ils sont trois *self-made men* à s'être positionnés sur le Grand Écran. Et à s'y être cassé les dents. Le premier à dégainer est Dragan Klisarić. Connu tant pour ses coups de gueule que pour ses talents de repreneurs de salles en déshérence, il se dit intéressé dès septembre 2005, soit cinq mois avant la fermeture officielle du Grand Écran, le 2 janvier 2006. « Ça c'est passé sous le manteau, se souvient l'actuel gérant de plusieurs cinémas en Seine-et-Marne. Dès qu'on a su, on s'est fait connaître. » Les tractations s'engagent et, « avec le recul », Dragan Klisarić juge qu'il était trop tôt pour une reprise. « D'un côté, Gaumont-Pathé voulait clairement réaliser une

plus-value immobilière et de l'autre, il n'y avait aucune volonté politique de la part de l'Hôtel de Ville de nous aider. »

Trois ans plus tard, Jack-Henri Soumère tente à son tour le coup, pensant que les conditions d'achat ont évolué. Se servant, comme Dragan Klisarić, de l'association Sauvons le Grand Écran comme d'un relais, il est « persuadé que ce pôle d'attraction incontournable du 13^e arrondissement doit poursuivre sa vocation culturelle ». Dans un courrier daté du 26 novembre 2008 et transmis en Mairie, il renouvelle sa proposition « d'en prendre la direction ». Il faudra attendre 2010 pour que le repreneur du théâtre Mogador soit enfin reçu par Jérôme Coumet, pour s'entendre dire que la

question n'est pas de son ressort. Comme Dragan Klisarić qui, en cette année 2011, investira 4 millions dans un multiplex flambant neuf à Coulommiers, Jack-Henri Soumère finira par racheter le théâtre Comedia pour 6 millions d'euros. Cette même année, c'est au tour de Serge Tapierman de se faire connaître. Pour toute réponse à sa requête, ce producteur de comédies musicales à succès se retrouve, cette fois-ci, face au mutisme d'EuroPalaces. « Mes demandes sont restées lettres mortes. À croire qu'on n'existe pas et que tout va dans la poubelle », nous confiait-il à l'époque (voir *Le 13 du Mois* n°7). Une non-réponse qui verra, là aussi, s'envoler les 7 millions d'euros qu'il investira dans un autre théâtre parisien.